



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 14 mars 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 11 membres – 3 procurations – 14 votants

Administration Générale - Finances

402/2024 Projet de rénovation de la crèche de Lièpvre (actualisation 2024)

M. Jean-Luc FRECHARD présente :

Rappel du projet

La Communauté de communes du Val d'Argent est compétente en matière de petite enfance et jeunesse. Le Centre Socio Culturel du Val d'Argent (CSCVA) propose d'assurer cette compétence avec une convention d'objectifs, mais la collectivité reste propriétaire de plusieurs bâtiments qu'elle met gracieusement à disposition du CSCVA pour accueillir les différents services proposés par l'association.

La crèche du Poisson de Lune et le périscolaire « l'aquarium », situés au 4a rue de la vieille fontaine à Lièpvre demande une rénovation. Bien que datant de 2001, la toiture du bâtiment nécessite des travaux suite à de nombreuses infiltrations.

De plus, pour améliorer l'efficacité thermique et le confort des usagers, il est prévu une rénovation thermique globale. La collectivité a à cœur de donner des conditions de travail convenables aux employés du CSCVA et d'accueillir les enfants dans un bâtiment sécurisé et tempéré en hiver comme en été.

Programme de travaux

L'ensemble des travaux ont pour but d'assurer une rénovation globale du bâtiment et ramener une cohérence au niveau de la gestion énergétique. Ils permettront de pérenniser la structure, vitale pour le territoire au niveau de la petite enfance et de l'accueil périscolaire.

Les travaux comprendront :

- le remplacement de la toiture,
- des reprises de charpente,
- le remplacement des menuiseries extérieures,
- l'isolation thermique,
- l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation avec revente du surplus.
- et quelques réaménagements intérieurs.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT (HT)
Travaux	915 450 €
Frais de maîtrise d'œuvre et prestations diverses	201 596 €
TOTAL	1 117 046 €

Coût prévisionnel	Caisse d'Allocations Familiales	Collectivité Européenne d'Alsace	FEADER Région Grand Est	Fonds vert	Reste à charge CCVA
1 117 046 €	154 000 €	223 409 €	232 322 €	283 905 €	223 409 €
100%	14%	20%	21%	25%	20%

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de financement actualisé du projet de rénovation de la crèche de Lièpvre, tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE le Président à effectuer les demandes de subventions correspondantes.

Délibération adoptée à l'unanimité (14 voix pour)

La secrétaire de séance,



Régine ORSATI

Le Président,

Jean-Marc BURRUS

